

Commission Locale d'Information de Cadarache Instance de vigilance citoyenne indépendante du CEA

ÉDITO



Roger Pizot

Maire de Saint-Paul-lez-Durance
Président de la Cli de Cadarache

Energie : transparence et présence

La loi TSN – pour Transparence et Sécurité Nucléaire – de 2006 est sans doute unique. Elle donne un droit à l'information aux citoyens comme rarement dans le monde. Les commissions locales d'information (CLi) constituent un relais important de ce dispositif. La Cli de Cadarache ne veut pas se cantonner au seul rôle de vigilance. Comme l'ensemble des CLi, elle entend participer au débat national sur l'énergie car elle est un organe privilégié du dialogue sociétal concernant les questions de sûreté, de sécurité et d'impact environnemental des activités nucléaires. Des enjeux au cœur de la discussion. Or, leur fédération nationale – l'ANCCLI – n'a pas été invitée à participer en septembre dernier à la conférence environnementale, chargée de préparer ce débat. Un « *oubli tout à fait incompréhensible* » pour l'ANCCLI. Un oubli que les pouvoirs publics se sont engagés à corriger rapidement, car la transparence a toujours besoin de clarté.

Pizot

En préambule de la réunion, Monique Foucher, représentante des associations au Conseil d'administration a exposé au public les missions de la Cli.



© CLi

TRANSPARENCE NUCLÉAIRE LA CLi ORGANISE LE DÉBAT PUBLIC

Chaque année la Cli organise une réunion publique où les responsables du CEA Cadarache et de l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) sont invités à présenter leur rapport annuel. Après Manosque en 2011, c'est à Rians, le 8 octobre dernier, que cette rencontre a eu lieu en présence d'un public nombreux et attentif, notamment beaucoup d'élus. Lors de cette réunion, la Cli a fait une lecture critique du rapport Transparence et Sécurité Nucléaire 2011 du CEA Cadarache. Ayant à cœur d'en simplifier la compréhension, elle réclame pour le futur un seul volume pour l'ensemble des installations civiles.

“ La Cli a fait une lecture critique du rapport Transparence et Sécurité Nucléaire 2011 du CEA Cadarache ”

Par ailleurs, le public présent a soulevé sa difficulté à appréhender le sujet, jugé trop technique. La Cli souhaite une simplification d'écriture, afin de rendre ce rapport accessible au plus grand nombre. (Suite page 3)

Deux incidents de niveau 1 à Cadarache

Le 12 juillet 2012, le CEA a déclaré à l'ASN le dépassement d'une limite de masse de matière fissile dans l'installation Masurca (408 g pour une limite de 350 g). Tout mouvement de matière fissile a été interdit dans le laboratoire concerné afin de prévenir le risque de criticité (déclenchement non maîtrisé d'une réaction en chaîne). Cela n'a eu aucune conséquence sur la sécurité des personnes et l'environnement.

Le 14 septembre 2012, le CEA a déclaré une anomalie concernant des assemblages combustibles du réacteur de recherche Cabri. Lors du rechargement du cœur, des tâches d'oxydation ont été détectées sur une vingtaine de gaines d'éléments combustibles ainsi que sur d'autres structures métalliques. Les opérations de rechargement ont été immédiatement interrompues et des investigations approfondies engagées sous le contrôle de l'ASN. Selon le CEA et l'ASN, cette oxydation est superficielle et il n'y a pas eu de rupture de confinement du combustible. Ces anomalies n'ont aucune conséquence sur les travailleurs, le public ou l'environnement.

Ces deux incidents ont été examinés par la Commission Environnement de la Cli qui a demandé au CEA et à l'ASN d'être informée des résultats des enquêtes.



Le cœur de Cabri dans la piscine du réacteur.

LE CEA CONDAMNÉ

En août 2001, un salarié d'un sous-traitant – la société RIP – était victime d'un accident du travail. Chargé de réaliser une soudure sur une installation de recherche – la boucle expérimentale *Corail* – il avait été blessé au visage par une explosion provoquée par une fuite d'hydrogène mélangé à de l'azote. Plus de 10 ans après les faits, le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence a condamné, le 12 novembre dernier, le CEA à une amende de 30 000 € dont 15 000 € avec sursis.

La Cli confirme les traces de plutonium

dans le ravin de la Bête



Plusieurs membres de la Cli avaient assisté aux prélèvements dans le ravin de la Bête.

Comme annoncé dans le CLIC info n°39, la Cli a fait analyser par un laboratoire indépendant agréé – Eichrom – des échantillons prélevés en septembre 2010 dans l'environnement à l'extérieur du Centre : sédiments de la Durance dans le bassin de Cadarache en amont des rejets liquides du Centre, végétaux et sédiments dans le ravin de la Bête, entre la route départementale et la Durance. Une légère contamination au plutonium a été mesurée. Ces résultats confirment les mesures réalisées par le CEA et par l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) à la demande de l'ASN. Selon le CEA, elle provient du débordement d'une cuve de la Station de traitement des effluents actifs survenu en 1993. Dix à douze m³ d'eau faiblement active s'étaient écoulés dans le ravin de la Bête vers la Durance. Compte tenu du faible niveau de la contamination, celle-ci ne présenterait pas de risque pour l'environnement et le public. Alain Maillat et Cyril Fourcaud ont présenté ces résultats lors du séminaire *Environnement et Santé*, organisé les 14 et 15 novembre dernier à Paris par l'ANCCLI et l'IRSN.

Résultats des mesures du laboratoire Eichrom (Bq.kg⁻¹)

	Sédiments bassin de Cadarache			Sédiments ravin de la Bête			Végétaux ravin de la Bête		
	Résultat	Incertitude	Limite de détection (LD)	Résultat	Incertitude		Résultat	Incertitude	Limite de détection (LD)
Alpha total	273	41	71	298	45	64	82	11	46
Bêta total	444	56	16	397	169	11	1071	193	11
Emetteurs gamma d'origine artificielle									
Cobalt 60	inf. LD		1	inf. LD		1	inf. LD		5
Césium 134	inf. LD		1	inf. LD		1	inf. LD		4
Césium 137	21,8	4,8	1	14,4	2,9	0,9	inf. LD		3
Américium 241	inf. LD		1	inf. LD		1	inf. LD		2
Emetteurs alpha									
Plutonium 238	inf. LD		0,7	inf. LD		0,7	inf. LD		1
Plutonium 239+240	inf. LD		0,6	0,77	0,30	0,43	1,25	0,48	0,70



Une centaine de personnes a participé à la réunion publique qui s'est tenue dans la salle des fêtes de Rians le 8 octobre dernier.

TRANSPARENCE NUCLÉAIRE : LA CLI ORGANISE LE DÉBAT PUBLIC

L'exploitant a présenté son rapport TSN 2011

Pour la première fois, c'est le Directeur du CEA Cadarache lui-même, Maurice Mazière, qui a présenté les trois volumes du rapport Transparence et Sécurité Nucléaire 2011 du Centre. Le premier est consacré aux installations nucléaires civiles exploitées directement par le CEA. Le deuxième, aux installations dont l'opérateur industriel est AREVA NC. Le troisième, à l'installation nucléaire secrète (INBS-PN) dont AREVA TA est l'opérateur. Après une description de chacune des 22 installations nucléaires de base, il a énoncé les principaux faits marquants de l'année 2011.

- Le premier a été la réalisation des évaluations complémentaires de sûreté post-Fukushima sur les installations RJH, Masurca, ATPu et l'INBS-PN. Prescrites par les autorités de contrôle avec un calendrier très serré, elles ont exigé un travail considérable venu s'ajouter à la charge de travail habituelle. Maurice Mazière n'a pas caché que les inspections de l'ASN – plus de 60 en 2011 « et en forte croissance à la suite de Fukushima » – avaient contribué à accroître encore davantage cette charge de travail.
- Deuxième point marquant, l'étude d'impact global du Centre. « Nous sommes le premier Centre du CEA à avoir produit une telle étude qui intègre tous les impacts, à la fois radiologique et chimique liés à nos activités mais aussi les impacts liés à la vie courante du Centre », a-t-il souligné.
- Troisième fait marquant, la préparation de

« Après une description de chacune des 22 installations nucléaires de base, Maurice Mazière a énoncé les principaux faits marquants de l'année 2011 »

l'exercice de crise de janvier 2012. « *Prévu initialement le 22 novembre 2011, cet exercice a été reporté de 2 mois pour cause de G 20 à Cannes* », a-t-il indiqué, rappelant que la Cli avait consacré une réunion au retour d'expérience le 26 juin dernier (voir CLIC info n°40). À Maurice Wellhoff du Comité de défense de l'environnement de Jouques et de Peyrolles, qui s'étonnait qu'une partie des bâtiments de la Formation locale de sécurité – les pompiers du Centre – ne tiennent pas au séisme, Maurice Mazière a reconnu le problème. « *On discute depuis plusieurs années avec l'ASN sur les moyens à préserver en cas de crise sismique et il est prévu, à la suite des évaluations complémentaires de sûreté post-Fukushima, de regrouper le poste de commandement et une base logistique de secours dans un bâtiment qui tienne au séisme* », a-t-il répondu.

- Quatrième fait marquant, le maintien de la triple certification Qualité Sécurité Environnement obtenue en 2009, pour laquelle le Centre est audité chaque année et ne doit donc pas relâcher ses efforts.

Maurice Mazière s'est félicité que les événements significatifs concernant la

sûreté et la radioprotection aient été moins nombreux qu'en 2010. Vingt-huit de niveau 0 et deux seulement de niveau 1 sur l'échelle INES de gravité allant de 1 à 7. Concernant la radioprotection des travailleurs, il a commenté les chiffres présentés. « *Même s'il y a des fluctuations, les doses reçues par les agents du CEA, d'AREVA et des sous-traitants restent très en dessous de la limite de 20 mSv par an fixée par la réglementation pour les travailleurs* », a-t-il indiqué. Il a souligné aussi le niveau très réduit des rejets dans l'environnement qui sont également très inférieurs aux limites des autorisations. Le dernier point de son intervention a porté sur les déchets radioactifs produits et entreposés sur le Centre dont la quantité reste stable. « *Nous faisons en sorte d'évacuer au fil de l'eau le maximum de ces déchets vers les centres de stockage de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs)* », a-t-il indiqué. Ajoutant que le CEA ne peut évacuer que 12 000 tonnes par an de déchets TFA (très faiblement radioactifs) vers le centre de Morvilliers (Aube) pour l'ensemble de ses 8 centres civils, car l'agence contingente strictement l'admission des déchets des différents exploitants.

La CLI passe le rapport TSN aux rayons X

Après la présentation du rapport par Maurice Mazière, Directeur du CEA Cadarache, Brigitte Dailcroix, Vice-présidente de la Commission Communication de la Cli, tout en constatant que le rapport est bien conforme aux dispositions de la loi, a fait part publiquement des observations suivantes :

- la Cli demande pourquoi trois tomes alors que deux seulement sont justifiés. En effet, si pour ce qui concerne l'installation nucléaire de base secrète (INBS) qui relève d'une réglementation particulière, un rapport spécifique peut se justifier, il n'en est pas de même pour les installations nucléaires civiles ATPu et LPC, traitées dans le tome 2, dont l'opérateur industriel est AREVA NC. Comme cela a d'ailleurs été souligné par l'ASN lors de ses inspections, l'exploitant de ces installations est le CEA Cadarache et l'opérateur industriel est un sous-traitant. La Cli demande donc que les tomes 1 et 2 du rapport soient fusionnés. Cela permettra d'avoir une vue d'ensemble de la situation de toutes les installations nucléaires civiles de Cadarache ;
- la Cli déplore que le rapport ne permette pas de connaître l'impact total des rejets de toutes les installations de Cadarache, c'est-à-dire INB (Installations nucléaires de base civiles) + INBS (Installation nucléaire de base secrète) + ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement) ;
- la Cli remarque que la première partie du rapport est un « copier-coller » à 90 % des années précédentes ;
- la Cli regrette que les rejets de radon fassent seulement l'objet de 2 lignes dans le rapport alors qu'ils représentent la principale source pour le calcul d'impact radiologique. Cela aurait mérité plus d'explications pour une meilleure information du public ;
- la Cli constate que les rejets de tritium ont beaucoup augmenté par rapport à l'année précédente et regrette qu'aucune explication ne soit donnée sur cette augmentation ;
- la Cli aurait apprécié qu'une place soit donnée aux points suivants :
 - une synthèse des réponses du CEA aux rapports d'inspections de l'ASN ;
 - le devenir des bâtiments des installations en démantèlement/assainissement ;
 - le calendrier concernant la fin de l'assainissement des ateliers de traitement de l'uranium enrichi (ATUE) ;
 - le retour d'expérience du démantèlement en cours de l'installation Rapsodie, réacteur arrêté en 1983 ;
 - l'évolution du chantier RJH (Réacteur Jules Horowitz) avec le coulage du radier (fondations) ;
 - l'importance des travaux de recherche sur le réacteur de 4^e génération effectués à Cadarache ;
- la Cli regrette que certains points sensibles n'apparaissent pas dans le rapport, tels les marquages de contamination dans les fosses du Parc d'entreposage des déchets radioactifs (INB 56) et dans le ravin de la Bête. Ainsi qu'un débit de dose (irradiation)



Après sa présentation, Brigitte Dailcroix, ici assise à côté de Jacky Gérard, Vice-président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, écoute Maurice Mazière répondre aux observations de la Cli.

“ Les observations de la Cli sont nombreuses. Le Directeur du CEA Cadarache s'est engagé à compléter rapidement les réponses, ce à quoi la Cli sera extrêmement vigilante ”

à la clôture légèrement plus élevé au niveau de la porte de Bargette, à proximité de l'INB 56. Ces deux dernières zones, situées à l'extérieur du Centre, sont librement accessibles au public ;

- la Cli regrette que le programme de mise en conformité sismique des installations, sujet sensible pour la population, n'apparaisse pas dans le rapport ;
- la Cli dénonce le refus opposé par le CEA à la présence d'observateurs de la Cli aux inspections post-Fukushima de l'ASN.

La Cli a aussi souligné certaines remarques de l'ASN dans son bilan 2011 : *le CEA doit faire preuve d'une plus grande anticipation et de davantage de rigueur dans la gestion des déchets et des effluents liquides radioactifs. L'ASN constate par ailleurs que la mise en service de la nouvelle station de traitement des effluents liquides du CEA Cadarache a de nouveau pris du retard.*

Les observations de la Cli sont nombreuses. Le Directeur du CEA Cadarache s'est engagé à compléter rapidement les réponses, ce à quoi la Cli sera extrêmement vigilante.



Gérard Guieu a pris la parole pour le CHSCT.

Les intervenants

- **Roger Pizot**, Président de la Cli, Maire de Saint-Paul-lez-Durance
- **Magali Massot**, Maire de Rians
- **Alain Mailliat**, Vice-président de la Commission Environnement de la Cli
- **Monique Foucher**, représentante des associations au Conseil d'administration de la Cli
- **Maurice Mazière**, Directeur du CEA de Cadarache
- **Brigitte Dailcroix**, représentante des associations au Bureau et Vice-présidente à la Commission Communication de la Cli
- **Laurent Roy**, Délégué territorial de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)
- **Pierre Perdiguier**, Chef de la division de Marseille de l'ASN
- **Alain Girard**, représentant de l'Autorité de sûreté nucléaire de défense (ASND).

Les personnalités présentes

- **Jacky Gérard**, Vice-président du Conseil général du Bouches-du-Rhône
- **Guy Lombard**, Conseiller général du Var
- **Annick Delhaye**, Vice-présidente du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Guy Barret**, Vice-président de la Communauté du Pays d'Aix (CPA)
- **Chantal Lefranc**, Secrétaire générale de la Sous-préfecture de Brignoles
- **Gilles Perrier**, Directeur d'AREVA NC Cadarache.

Le CHSCT a présenté ses observations

Les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) du CEA Cadarache et d'AREVA NC sont obligatoirement consultés sur le rapport TSN établi par l'exploitant. Leur avis est rendu public avec le rapport. Gérard Guieu, secrétaire du CHSCT du CEA Cadarache, est intervenu pour

des compétences au sein des équipes des exploitants sont des objectifs identifiés par l'ASN, tant pour le CEA que pour EDF. Un comité national d'évaluation a ainsi été mis en place par l'ASN auquel ont été invités à participer le HCTISN (Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire)

“ Le rapport TSN est muet sur les questions sociales, a regretté le CHSCT ”

présenter publiquement ses observations. Il a exprimé la même position que la Cli sur le nombre de rapports. Toutes les installations nucléaires civiles dont le CEA est l'exploitant unique devraient, selon le CHSCT, être regroupées dans un même rapport. Cela d'autant plus que « les installations ATPu et LPC d'AREVA NC reviendront, à très brève échéance, au CEA », a-t-il précisé. Plus gravement, « le rapport TSN est muet sur les questions sociales », a-t-il regretté, alors que les facteurs socio-organisationnels et humains ont été reconnus comme des enjeux essentiels de la sûreté après Fukushima. Pour y parvenir, un meilleur contrôle de la sous-traitance et le maintien

et tous les exploitants. Rappelant que l'exploitant est tenu de communiquer la liste des postes liés à la sûreté et non sous-traitables, il a indiqué que « les représentants du personnel estiment que la liste transmise par le CEA Cadarache doit être complétée et ils appellent sur cette question la vigilance de l'ASN ». Le recours à la sous-traitance reste au cœur des préoccupations des syndicats. Selon eux, la disparité de statuts entre agents du CEA et sous-traitants fragilise le dispositif général de la sûreté. Il en est de même des risques psycho-sociaux dont la réalité a été confirmée par les résultats d'une enquête nationale menée auprès des 15 000 agents du CEA.

Diagnostic de l'ASN

En 2011, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN*), a réalisé 64 inspections dans les 20 installations nucléaires de base (INB) du CEA Cadarache. Dans son bilan, elle considère que « la sûreté du Centre CEA Cadarache a progressé » et note « une bonne implication de la Direction ». Toutefois, le gendarme du nucléaire considère que « la surveillance exercée par le CEA sur ses prestataires est très inégale selon les INB du Centre ». Cette hétérogénéité dans le contrôle de la sous-traitance est à corriger. « Certaines procédures de vérification devaient être

montrent que « l'exploitant assure un suivi rigoureux des opérations et du traitement des anomalies détectées », comme les défauts de bétonnage identifiés lors du décoffrage du radier supérieur du réacteur RJH en début d'année.

L'après Fukushima

« Il y a un avant et un après Fukushima », souligne l'ASN en indiquant que « cet accident majeur a rappelé que, malgré les précautions prises, un accident ne peut jamais être exclu ». A la suite des évaluations complémentaires de sûreté

“ Une appréciation globalement positive qui n'empêche pas la sévérité ”

respectées avec plus de rigueur. L'ASN veillera par conséquent à ce que les efforts de l'exploitant s'inscrivent dans la durée, notamment par la mise en place de plans d'actions (...). Autre progrès attendu par l'ASN, « le CEA doit faire preuve d'une plus grande anticipation et de davantage de rigueur dans la gestion des déchets et effluents liquides radioactifs ». « Des retards persistants dans le démantèlement de certaines installations » (atelier ATUE, réacteur Rapsodie) sont également pointés. L'ASN note que l'exploitant doit faire face à des aléas techniques complexes pour certains projets. Elle considère toutefois que « certaines faiblesses dans l'organisation interne du CEA en matière de définition d'une stratégie globale pour l'ensemble des installations à démanteler, ainsi que de préparation et de surveillance des chantiers de désentreposage de déchets historiques, sont également à l'origine des difficultés rencontrées dans la gestion de projet ». Côté construction, l'appréciation est « globalement positive ». Les inspections

(ECS) et de la campagne d'inspections ciblées, le gendarme du nucléaire estime que le retour d'expérience approfondi pourra prendre jusqu'à 10 ans. En attendant, l'ASN « considère que les installations examinées présentent un niveau de sûreté suffisant pour qu'elle ne demande l'arrêt immédiat d'aucune d'entre elles. La poursuite de leur exploitation nécessite d'augmenter dans les meilleurs délais leur robustesse face à des situations extrêmes », enjoint l'autorité administrative indépendante. Au passage, elle regrette le refus opposé par le CEA à la présence d'observateurs de la Cli à ces inspections.

Le bilan 2011 de l'ASN est consultable sur www.asn.fr.

* L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information des citoyens.

Entendu :

« Ça me passe au-dessus de la tête »

Le nucléaire, une question complexe sur les plans technique et politique. Protégée par son enceinte, l'activité du Centre de Cadarache reste pour beaucoup mystérieuse. Combien d'habitants des communes voisines la confondent encore avec celle d'une centrale nucléaire de production d'électricité ? « Je ne savais pas que le CEA Cadarache était un Centre de recherches composé de plusieurs petits réacteurs expérimentaux », confie tel participant. Pourtant, Cadarache existe depuis plus de 50 ans sur Saint-Paul-lez-Durance. Un autre poursuit sur le mode de la confusion. « Si j'ai bien compris, la plupart des problèmes ne résident pas tant dans le fonctionnement des réacteurs mais plutôt dans d'autres domaines – l'emploi, la sous-traitance, la construction des enceintes, les rejets, les déchets, ou le démantèlement des bâtiments nucléaires ». Comment expliquer, en termes simples et compréhensibles, des problèmes qui relèvent souvent d'une haute technicité ? « La moitié des choses me passe au-dessus de la tête, c'est trop complexe ! ». Et puis, « Il y a trop de sigles incompréhensibles pour moi... », a-t-on entendu. Comment impliquer les citoyens alors que la culture de la prévention du risque n'est pas développée en France ? « Jusqu'à Fukushima, je faisais totalement confiance aux ingénieurs et aux scientifiques », confiera un autre participant. Pendant longtemps, on a tenu éloignée la notion de risque nucléaire. Enfin, il y a le problème de fond de l'information et de la démocratie. « A quoi bon savoir, si je ne peux pas agir », résumera une autre personne. La phrase se décline aussi à l'envers. « On n'a pas su répondre à mes questions lors de l'exercice de crise de janvier dernier. Personne ne savait quoi faire », confie telle habitante d'une commune concernée. « Parfois, j'ai l'impression qu'on cherche à nous enfumer », résumera un auditeur méfiant devant la masse des données. Entre le trop et le pas assez, la Cli a encore du travail auprès des citoyens.

Le procès-verbal de la réunion publique du 8 octobre à Rians est consultable sur le site Internet de la Cli : www.cli-cadarache.fr (L'activité de la Cli/Les réunions publiques)

Séminaire national *Environnement et Santé*

Plusieurs membres de la Cli ont participé au séminaire organisé les 14 et 15 novembre dernier à Paris par l'association nationale des CLI (ANCCLI) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) sur le thème *Environnement et santé : quelle surveillance dans les territoires par les différents acteurs ?* Toutes les communications du séminaire sont consultables sur www.anccli.fr.

Cyril Fourcaud, Secrétaire de la Cli, a présenté l'étude engagée par la Cli sur l'impact des rejets radioactifs de Cadarache dans la Durance.



© François Lachaume

VIE DE LA CLI

Gammaster, dans le rayon de la Cli de Cadarache

La société Synergy Health exploite au MIN des Arnavaux à Marseille un ionisateur industriel, principalement utilisé pour la stérilisation par rayonnement gamma de matériels hospitaliers et produits pharmaceutiques. Cette petite installation nucléaire de base était dépourvue de Cli. Compte tenu de sa taille réduite, la création d'une Cli spécifique ne se justifiait pas et le Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône a proposé à la Cli de Cadarache de la prendre en charge. Ses membres ont

accepté cette proposition en assemblée générale le 28 novembre dernier. Les statuts de la Cli ont été modifiés et une représentante de la Ville de Marseille, Mme Venturino, siègera en son sein.

Prévisions pour 2013

Le programme prévisionnel d'activité 2013 comporte les éléments marquants suivants :

- l'ouverture d'un nouveau site Internet dans le cadre d'un portail commun avec la Cli Iter,
- le suivi des évaluations complémentaires de sûreté post-Fukushima,

- l'examen de la situation des déchets radioactifs entreposés à Cadarache,
- la sensibilisation de la population du territoire au risque nucléaire.

Le budget prévisionnel 2013 s'élève à 238 550 € pour lequel seront demandées les subventions suivantes :

- Conseil général 13 : 103 000 €
- Etat (ASN) : 61 000 €
- Conseil régional : 8 500 €
- Conseil général 84 : 8 500 €
- Conseil général 83 : 8 500 €
- Conseil général 04 : 3 200 €
- Communauté du Pays d'Aix : 3 200 €

BULLETIN D'ABONNEMENT GRATUIT AU CLIC INFO

À adresser à
Cli de Cadarache
Espace du Pays d'Aix
8, rue du Château de l'Horloge
13090 Aix-en-Provence
contact@cli-cadarache.fr
fax : 04 42 380 287

M. Mme. Nom : Prénom : Tél. :

Souhaite recevoir le CLIC info :

par courrier postal à l'adresse suivante :

Code postal : Ville :

par courriel à l'adresse électronique suivante : @

Date et signature :



ENTRETIEN

Monique Foucher,
représentante de l'association FARE Sud

Vous représentez une association de défense de l'environnement. Comment concevez-vous votre rôle au sein de la Cli ?

Monique Foucher : D'abord découvrir tout ce qui concerne les installations. Ensuite, interroger, car il y a souvent des tas de choses qu'on ne comprend pas, ou qui ne sont pas dites. Enfin, comprendre vraiment les dossiers. Et à partir de ce travail, informer le public pour protéger l'environnement et la santé des populations. On voit que c'est un vaste programme. Mais la Cli est d'abord là pour informer, et les associations ont un rôle d'intermédiaire entre elle et le public.

Vous avez joué un rôle dans la création de la Cli, en 1993, et vous en êtes membre depuis l'origine. Quel est votre regard sur toutes ces années ?

Monique Foucher : On est vraiment parti de zéro. Au départ, on avait très peu de dossiers et de réponses à nos questions – maintenant, c'est le contraire, on croule sous une avalanche de documents. On était alors plusieurs associations très motivées et pugnaces. Je citerai notamment Maurice Wellhoff du CDEJP, Raymond Taillard de Médiante, Marc Faivet des Amis de la terre Vaucluse. Petit à petit et à force de luttes, on a obtenu des résultats. Notre première grande victoire date de la première enquête publique CEDRA*, en 1997. Nous avons réussi à mobiliser la population grâce à de nombreuses réunions publiques. Et à la suite d'un avis défavorable du commissaire enquêteur, le CEA Cadarache a dû reprendre le dossier. Les associations ont alors demandé la réalisation d'un point zéro avant la construction de CEDRA. Mais des anciens du CEA faisaient alors un peu la loi au sein de la Cli où les associations

n'étaient pas écoutées. Nous avons dû nous battre longtemps. On a fini par obtenir cette étude grâce au soutien d'Alexandre Medvedowsky, alors président de la Cli, et de Philippe Ledenvic, alors directeur de la DRIRE PACA. Compte tenu du coût énorme du projet, la Cli a décidé d'opérer en deux étapes. Une première étape d'étude des dossiers des exploitants – réalisée par la CRIIRAD en 2009. Une seconde étape avec des prélèvements et des analyses dans l'environnement – c'est l'étude Durance en cours.

Entre-temps, en 2006, la loi TSN est intervenue avec des pouvoirs nouveaux donnés aux CLI et un soutien de l'ASN. L'attitude des représentants du CEA a aussi évolué, je pense à Henri Maubert dont nous apprécions la compétence et l'écoute. Une grande déception a été l'échec du groupe Santé que j'ai tenté de mettre en place au sein de la Cli. Sans succès, faute de participation et de soutien d'autres membres et notamment des experts et représentants des professions de santé.

Et quels changements sont intervenus dans le fonctionnement de la Cli ?

Monique Foucher : Avant, la censure existait sur des libres opinions proposées pour le CLIC info, j'ai failli démissionner plusieurs fois. De plus, il n'y avait aucun travail de groupe au sein de la Cli. Au moment des enquêtes publiques RJH, Magenta et Agate en 2006-2007, la Cli n'a pas été à la hauteur dans l'étude des dossiers. Il n'y avait que des avis individuels et en nombre très réduit. Maintenant, on commence à faire un vrai travail de groupe. Cela a été le cas pour la première fois cette année sur le rapport annuel 2011 du CEA Cadarache. La Cli a ainsi présenté son analyse à la réunion publique de Rians le 8 octobre dernier.

Monique Foucher,
représentante
de l'association
FARE Sud.



111

Quels sont les sujets que la Cli devrait, selon vous, étudier prioritairement ?

Monique Foucher : La surveillance de l'impact sur l'environnement et la santé doit être au cœur du travail de la Cli. Elle doit réclamer et obtenir la création de registres de cancers dans les quatre départements impactés par Cadarache. Sans cela, aucune étude épidémiologique sérieuse ne pourra être réalisée. De même, des études de radiotoxicité, en particulier concernant l'effet des faibles doses de radioactivité, doivent être considérablement développées. Voilà des sujets sur lesquels toutes les CLI devraient se mobiliser.

Comment voyez-vous l'avenir de la Cli ?

Monique Foucher : Je pense que l'amélioration constatée peut se poursuivre. Les membres qui s'impliquent vraiment restent, hélas, encore trop peu nombreux – on les compte sur les doigts d'une main. Et la tâche de la Cli est énorme. Une priorité serait aussi de mettre en place des formations pour les membres de la Cli. J'ai le souvenir du travail personnel énorme que j'ai dû fournir pour pouvoir comprendre les dossiers techniques. Car ceux qui ont les connaissances scientifiques et techniques au sein de la Cli sont souvent des salariés ou des retraités du CEA, donc liés d'une certaine façon à l'exploitant. Enfin, il faudrait aussi que les membres associatifs puissent être indemnisés pour le temps consacré à la Cli, comme le sont par exemple les syndicalistes.

*Centre d'entreposage des déchets radioactifs - INB 164

CLIC info n°41

Directeur de publication : le président de la Cli
Comité de rédaction : la Commission Communication de la Cli

Cli de Cadarache
8, rue du Château de l'Horloge
13090 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 12 40 64 - Fax 04 42 38 02 87
contact@cli-cadarache.fr
www.cli-cadarache.fr

Conception, réalisation, impression :
MAYA press - www.mayapress.net
ISSN 1955-1665
18 000 exemplaires



**CONSEIL
GENERAL**
BOUCHES-DU-RHÔNE

